



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

JEUDI 29 MAI 2008

L'an deux mille huit, le vingt neuf mai, à vingt heures et trente minutes, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Sud Grenoblois, dûment convoqué, s'est réuni à Jarrie, sous la présidence de Norbert GRIMAUD.

En exercice : 48

Présents : 48

Votants : 48

Présents : Michel BONNET, Françoise BONNIEL, Claude BOUJARD, Gilles CAILLAT, Francis CARRE, Jean-Noël CAUSSE, Joëlle CERONI, Bernard CHARVET, Georges CLAVERI, Joseph CLAVIER, Françoise CLOTEAU, Gérard CRET, Gérard DARCUEIL, Jean-Pierre DECAVELE, Elise DEGANO, Louis DI CIENZO, Michel DOFFAGNE, Jean-François FALLET, Magdeleine FASOLA, Jean-Michel FINET, Jean-Marc GAUTHIER, Brigitte GOILLOT, Norbert GRIMAUD, Raphaël GUERRERO, Patrick GUTIERREZ-ALCARAZ, Jean-François GUTIERREZ-MARTINEZ, Denis HAMEL, Laurent JOHNSON, Bernard LE RISBE, Yann LIOTARD, Gilles MARGAT, Patrick MARRON, Robert MEYER, Jérôme MONTEFERRARIO, Alain MONTEILLET, François MUSSO, Jacques NIVON, Hélène PERRIN, Michel REBUFFET, Danièle SCIMONE, Gilles STRAPPAZZON, Roger TASSAN, Jean-Claude VAYR, Sylvie VIOLA.

Absents représentés : Renaud ARBARET représenté par Claude GROSJEAN, Geneviève BALESTRIERI représentée par Marie-Thérèse FAVILLIER, Jean-Claude BIZEC représenté par Patrice DAL MOLIN, Jean-Louis CAIX représenté par Thierry BILLONDEAU.

Date de la convocation : 22 mai 2008

Secrétaire de séance : Georges CLAVERI

Au cours de cette séance, le Conseil de Communauté, à l'unanimité,

- **a adopté** le compte rendu de la dernière séance après avoir précisé les montants des indemnités de fonctions du Président et des vice-Présidents fixés respectivement, avant la retenue à la source, à 67,50 % (soit 2 281 €) et 24,73 % (soit 832 €) de l'indice brut 1015.

- **a arrêté** la composition du bureau communautaire au Président, aux vice-Présidents et aux six conseillers communautaires titulaires, maires des communes non représentées par le Président et les vice-Présidents, de manière à assurer une représentation de chacune des communes et **a pris connaissance** de la composition du bureau communautaire qui s'établit comme suit : Norbert GRIMAUD, Jacques NIVON, Georges CLAVERI, Gérard CRET, Gérard DARCUEIL, Michel DOFFAGNE, Francis CARRE, Robert MEYER, Gilles STRAPPAZZON, Françoise CLOTEAU, Magdeleine FASOLA, Brigitte GOILLOT, Patrick MARRON, Hélène PERRIN, Michel REBUFFET, Jean-Claude VAYR.

- **a élu** Robert MEYER, Gérard CRET, Gérard DARCUEIL, Francis CARRE, Magdeleine FASOLA, membres titulaires et Georges CLAVERI, Jacques NIVON, Brigitte GOILLOT, Roger TASSAN, Jean-Marc GAUTHIER, membres suppléants pour siéger à la commission d'appel d'offres, qui se réunira sous la présidence de Norbert GRIMAUD.

- **a désigné** ses représentants au sein de chacune des commissions constituées comme suit :

- Développement économique, agriculture, tourisme et commerce : Jacques NIVON, Jean-Michel FINET, Alain MONTEILLET, Françoise CLOTEAU, Jean-François FALLET, Jean-Pierre DECAVELE, Bernard LE RISBE, Michel BONNET, Hélène PERRIN, Roger TASSAN, Danièle SCIMONE, Claude BOUJARD, Jean-Marc GAUTHIER, Patrick GUTIERREZ-ALCARAZ.
- Aménagement du territoire : Georges CLAVERI, Joëlle CERONI, Françoise CLOTEAU, Raphaël GUERRERO, Bernard LE RISBE, Laurent JOHNSON.
- Administration générale, finances et personnel : Gérard CRET, Joseph CLAVIER, Sylvie VIOLA, Jean-François FALLET, Jean-Noël CAUSSE, Bernard LE RISBE, Jean-Louis CAIX, Magdeleine FASOLA, Patrick MARRON, Gilles STRAPPAZZON, Jean-Claude VAYR.

- Politique du logement : Gérard DARCUEIL, Gilles CAILLAT, Jean-Noël CAUSSE, Brigitte GOILLOT, Raphaël GUERRRO, Elise DEGANO, Danièle SCIMONE, Jean-François GUTIERREZ-MARTINEZ.
- Evolution du territoire : Michel DOFFAGNE, Sylvie VIOLA, Brigitte GOILLOT, Jean-Pierre DECAVELE, Raphaël GUERRERO, Magdeleine FASOLA, Laurent JOHNSON.
- Déchets ménagers et tri sélectif : Francis CARRE, Bernard CHARVET, Françoise CLOTEAU, Jean-Noël CAUSSE, Louis DI CIENZO, Jérôme MONTEFERRARIO, Gilles MARGAT, Denis HAMEL, Renaud ARBARET.
- Identité du territoire et relations extérieures : Robert MEYER, Françoise CLOTEAU, Jean-Noël CAUSSE, Geneviève BALESTRIERI, Françoise BONNIEL.
- Transports et des déplacements : Gilles STRAPPAZZON, Michel REBUFFET, Michel BONNET, Yann LIOTARD, Denis HAMEL, Jean-Claude BIZEC.
- Environnement et du développement durable : Françoise CLOTEAU, Jean-Michel FINET, Jean-Noël CAUSSE, Jérôme MONTEFERRARIO.

- **a désigné** Jacques NIVON, Robert MEYER, Jean-Marc GAUTHIER, Patrick GUTIERREZ-ALCARAZ, Hélène PERRIN, Geneviève BALESTRIERI, membres titulaires et Francis CARRE, Françoise CLOTEAU, Françoise BONNIEL, Danièle SCIMONE, Bernard LE RISBE, Jean-Pierre DECAVELE membres suppléants pour siéger au conseil d'administration de l'association de l'office de tourisme du Sud Grenoblois.

- **a désigné** Georges CLAVERI, délégué titulaire et Gilles CAILLAT, délégué suppléant pour siéger au comité syndical du Syndicat Mixte pour l'Elaboration et le Suivi du Schéma Directeur de la Région Grenobloise.

- **a désigné** Raphaël GUERRERO, Jean-Michel FINET, Francis CARRE, Françoise CLOTEAU, délégués titulaires et Bernard CHARVET, Patrick MARRON, délégués suppléants pour siéger au comité du Syndicat pour la Protection et l'Aménagement des franges Vertes de l'Agglomération Grenobloise (S.I.P.A.V.A.G.).

- **a désigné** Jean-Michel FINET et Raphaël GUERRERO comme représentants du Sud Grenoblois au sein de l'A.D.A.Y.G.

- **a désigné** Georges CLAVERI représentant de la Communauté de Communes du Sud Grenoblois au sein de l'A.U.R.G.

- **a approuvé** le compte administratif et le compte de gestion du budget principal de l'année 2007 et **a décidé**, en l'absence de déficit de la section d'investissement, d'affecter la totalité du résultat de la section de fonctionnement, soit 4 590 765,60 euros au compte 002 – Excédent de fonctionnement reporté.

- **a approuvé** le compte administratif et le compte de gestion du budget annexe du service de la voirie de l'année 2007 et **a décidé** d'affecter le résultat de la section de fonctionnement, soit - 4 987,62 euros, au compte 002 – Déficit de fonctionnement reporté.

- **a approuvé** le compte administratif et le compte de gestion du budget annexe de la zone d'activités des Viallards de l'année 2007 **a décidé** d'affecter le résultat de la section de fonctionnement, soit 153 108,20 euros, au compte 002 – Excédent de fonctionnement reporté étant précisé que ces résultats ont été repris par anticipation au budget primitif de l'année 2008.

- **a approuvé** le compte administratif et le compte de gestion du budget annexe de la zone d'activités du Péage de Vizille de l'année 2007.

- **a approuvé** le compte administratif et le compte de gestion du budget annexe du C.D.R.A. de l'année 2007 et **a décidé** d'affecter le résultat de la section de fonctionnement à l'apurement du déficit de la section d'investissement pour un montant de 3 707,21 euros porté au compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés, le solde, soit 3 649,38 euros, figurant au compte 002 – Excédent de fonctionnement reporté, étant précisé que ces résultats ont été repris par anticipation au budget primitif de l'année 2008.

- **a approuvé** le compte de gestion du budget annexe de la zone d'activités des Isles ainsi que celui du budget annexe du service des déchets ménagers.

- **a décidé** de placer les excédents de trésorerie sur un compte à terme auprès du comptable public et **a donné** toute délégation à Monsieur le Président à cet effet.

- **a décidé** la création de trois emplois d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet.
- **a adopté** le Programme Local de l'Habitat.
- **a décidé** d'abonder l'aide de l'A.N.A.H. pour des logements conventionnés sociaux et très sociaux par une aide forfaitaire de 5 000 euros par logement avec travaux et **a chargé** Monsieur le Président d'instruire les dossiers de demande et d'effectuer les versements correspondants.
- **a décidé** le versement d'une aide forfaitaire, au profit des communes ou des organismes agréés dans le cadre du P.A.L.D.I., par logement nouveau (création d'un nouveau logement ou remise sur le marché après réhabilitation d'un logement vacant depuis plus de 12 mois) classé en PLAI (7 000 €) ou en PLUS (5 000 €) ou répondant aux mêmes règles de plafond de ressources et de fourchette de loyer, **a précisé** que l'aide forfaitaire ainsi allouée par logement pourra être majorée de 2 000 € pour travaux d'adaptation au handicap et de 2 000 € pour les travaux en faveur des économies d'énergies et **a mandaté** Monsieur le Président pour instruire les dossiers de demande d'aides et procéder aux versements correspondants.
- **a décidé** d'adhérer à l'Agence Départementale pour le l'Information sur le Logement en Isère moyennant une cotisation annuelle fixée à 0,09 € par habitant.
- **a approuvé** l'avenant n°4 au contrat Programme de Durée à intervenir avec Eco-emballages.
- **a approuvé** le plan de financement fixant la participation de la communauté de communes aux études de définition des parades hydrauliques des ruines de Séchilienne à hauteur de 155 000 euros et **a approuvé** la convention financière correspondante tout en précisant que l'accord sur le financement des études ne préjugait pas d'une participation de la communauté de communes du Sud Grenoblois à la réalisation des travaux dont les coûts annoncés excèdent largement ses capacités financières.
- **a sollicité** l'attribution de subventions auprès du Conseil Régional Rhône-Alpes pour l'animation générale et l'animation forestière du Projet Stratégique Agricole de Développement Rural (PSADER).

Et à la majorité,

- **a désigné**, pour siéger au comité de pilotage du C.D.R.A. Alpes Sud Isère, les huit représentants suivants : Jacques NIVON, Gérard DARCUEIL, Georges CLAVERI, Françoise CLOTEAU, Bernard LE RISBE, Magdeleine FASOLA, Gilles STRAPPAZZON, Jean-Noël CAUSSE.

Successivement en fin de séance, le Conseil de Communauté,

- **a été informé** du mécontentement des communes riveraines quant aux aménagements prévus pour la sécurisation de la route nationale n° 85 entre Laffrey et Notre Dame de Mésage et **a souhaité** que la communauté de communes soit associée aux réflexions sur ce sujet.
- **a évoqué** l'ordre du jour de la prochaine réunion du C.D.R.A. Alpes Sud Isère au cours de laquelle il sera procédé à l'installation du nouveau comité de pilotage.

Norbert GRIMOUD
Président



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

JEUDI 29 MAI 2008

L'an deux mille huit, le vingt neuf mai, à vingt heures et trente minutes, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Sud Grenoblois, dûment convoqué, s'est réuni à Jarrie, sous la présidence de Norbert GRIMAUD.

En exercice : 48

Présents : 48

Votants : 48

Présents : Michel BONNET, Françoise BONNIEL, Claude BOUJARD, Gilles CAILLAT, Francis CARRE, Jean-Noël CAUSSE, Joëlle CERONI, Bernard CHARVET, Georges CLAVERI, Joseph CLAVIER, Françoise CLOTEAU, Gérard CRET, Gérard DARCUEIL, Jean-Pierre DECAVELE, Elise DEGANO, Louis DI CIENZO, Michel DOFFAGNE, Jean-François FALLET, Magdeleine FASOLA, Jean-Michel FINET, Jean-Marc GAUTHIER, Brigitte GOILLOT, Norbert GRIMAUD, Raphaël GUERRERO, Patrick GUTIERREZ-ALCARAZ, Jean-François GUTIERREZ-MARTINEZ, Denis HAMEL, Laurent JOHNSON, Bernard LE RISBE, Yann LIOTARD, Gilles MARGAT, Patrick MARRON, Robert MEYER, Jérôme MONTEFERRARIO, Alain MONTEILLET, François MUSSO, Jacques NIVON, Hélène PERRIN, Michel REBUFFET, Danièle SCIMONE, Gilles STRAPPAZZON, Roger TASSAN, Jean-Claude VAYR, Sylvie VIOLA.

Absents représentés : Renaud ARBARET représenté par Claude GROSJEAN, Geneviève BALESTRIERI représentée par Marie-Thérèse FAVILLIER, Jean-Claude BIZEC représenté par Patrice DAL MOLIN, Jean-Louis CAIX représenté par Thierry BILLONDEAU.

Date de la convocation : 22 mai 2008

Secrétaire de séance : Georges CLAVERI

Au cours de cette séance, le Conseil de Communauté, à l'unanimité,

- **a adopté** le compte rendu de la dernière séance après avoir précisé les montants des indemnités de fonctions du Président et des vice-Présidents fixés respectivement, avant la retenue à la source, à 67,50 % (soit 2 281 €) et 24,73 % (soit 832 €) de l'indice brut 1015.

- **a arrêté** la composition du bureau communautaire au Président, aux vice-Présidents et aux six conseillers communautaires titulaires, maires des communes non représentées par le Président et les vice-Présidents, de manière à assurer une représentation de chacune des communes et **a pris connaissance** de la composition du bureau communautaire qui s'établit comme suit : Norbert GRIMAUD, Jacques NIVON, Georges CLAVERI, Gérard CRET, Gérard DARCUEIL, Michel DOFFAGNE, Francis CARRE, Robert MEYER, Gilles STRAPPAZZON, Françoise CLOTEAU, Magdeleine FASOLA, Brigitte GOILLOT, Patrick MARRON, Hélène PERRIN, Michel REBUFFET, Jean-Claude VAYR.

- **a élu** Robert MEYER, Gérard CRET, Gérard DARCUEIL, Francis CARRE, Magdeleine FASOLA, membres titulaires et Georges CLAVERI, Jacques NIVON, Brigitte GOILLOT, Roger TASSAN, Jean-Marc GAUTHIER, membres suppléants pour siéger à la commission d'appel d'offres, qui se réunira sous la présidence de Norbert GRIMAUD.

- **a désigné** ses représentants au sein de chacune des commissions constituées comme suit :

- Développement économique, agriculture, tourisme et commerce : Jacques NIVON, Jean-Michel FINET, Alain MONTEILLET, Françoise CLOTEAU, Jean-François FALLET, Jean-Pierre DECAVELE, Bernard LE RISBE, Michel BONNET, Hélène PERRIN, Roger TASSAN, Danièle SCIMONE, Claude BOUJARD, Jean-Marc GAUTHIER, Patrick GUTIERREZ-ALCARAZ.
- Aménagement du territoire : Georges CLAVERI, Joëlle CERONI, Françoise CLOTEAU, Raphaël GUERRERO, Bernard LE RISBE, Laurent JOHNSON.
- Administration générale, finances et personnel : Gérard CRET, Joseph CLAVIER, Sylvie VIOLA, Jean-François FALLET, Jean-Noël CAUSSE, Bernard LE RISBE, Jean-Louis CAIX, Magdeleine FASOLA, Patrick MARRON, Gilles STRAPPAZZON, Jean-Claude VAYR.

- Politique du logement : Gérard DARCUEIL, Gilles CAILLAT, Jean-Noël CAUSSE, Brigitte GOILLOT, Raphaël GUERRRO, Elise DEGANO, Danièle SCIMONE, Jean-François GUTIERREZ-MARTINEZ.
- Evolution du territoire : Michel DOFFAGNE, Sylvie VIOLA, Brigitte GOILLOT, Jean-Pierre DECAVELE, Raphaël GUERRERO, Magdeleine FASOLA, Laurent JOHNSON.
- Déchets ménagers et tri sélectif : Francis CARRE, Bernard CHARVET, Françoise CLOTEAU, Jean-Noël CAUSSE, Louis DI CIENZO, Jérôme MONTEFERRARIO, Gilles MARGAT, Denis HAMEL, Renaud ARBARET.
- Identité du territoire et relations extérieures : Robert MEYER, Françoise CLOTEAU, Jean-Noël CAUSSE, Geneviève BALESTRIERI, Françoise BONNIEL.
- Transports et des déplacements : Gilles STRAPPAZZON, Michel REBUFFET, Michel BONNET, Yann LIOTARD, Denis HAMEL, Jean-Claude BIZEC.
- Environnement et du développement durable : Françoise CLOTEAU, Jean-Michel FINET, Jean-Noël CAUSSE, Jérôme MONTEFERRARIO.

- **a désigné** Jacques NIVON, Robert MEYER, Jean-Marc GAUTHIER, Patrick GUTIERREZ-ALCARAZ, Hélène PERRIN, Geneviève BALESTRIERI, membres titulaires et Francis CARRE, Françoise CLOTEAU, Françoise BONNIEL, Danièle SCIMONE, Bernard LE RISBE, Jean-Pierre DECAVELE membres suppléants pour siéger au conseil d'administration de l'association de l'office de tourisme du Sud Grenoblois.

- **a désigné** Georges CLAVERI, délégué titulaire et Gilles CAILLAT, délégué suppléant pour siéger au comité syndical du Syndicat Mixte pour l'Elaboration et le Suivi du Schéma Directeur de la Région Grenobloise.

- **a désigné** Raphaël GUERRERO, Jean-Michel FINET, Francis CARRE, Françoise CLOTEAU, délégués titulaires et Bernard CHARVET, Patrick MARRON, délégués suppléants pour siéger au comité du Syndicat pour la Protection et l'Aménagement des franges Vertes de l'Agglomération Grenobloise (S.I.P.A.V.A.G.).

- **a désigné** Jean-Michel FINET et Raphaël GUERRERO comme représentants du Sud Grenoblois au sein de l'A.D.A.Y.G.

- **a désigné** Georges CLAVERI représentant de la Communauté de Communes du Sud Grenoblois au sein de l'A.U.R.G.

- **a approuvé** le compte administratif et le compte de gestion du budget principal de l'année 2007 et **a décidé**, en l'absence de déficit de la section d'investissement, d'affecter la totalité du résultat de la section de fonctionnement, soit 4 590 765,60 euros au compte 002 – Excédent de fonctionnement reporté.

- **a approuvé** le compte administratif et le compte de gestion du budget annexe du service de la voirie de l'année 2007 et **a décidé** d'affecter le résultat de la section de fonctionnement, soit - 4 987,62 euros, au compte 002 – Déficit de fonctionnement reporté.

- **a approuvé** le compte administratif et le compte de gestion du budget annexe de la zone d'activités des Viallards de l'année 2007 **a décidé** d'affecter le résultat de la section de fonctionnement, soit 153 108,20 euros, au compte 002 – Excédent de fonctionnement reporté étant précisé que ces résultats ont été repris par anticipation au budget primitif de l'année 2008.

- **a approuvé** le compte administratif et le compte de gestion du budget annexe de la zone d'activités du Péage de Vizille de l'année 2007.

- **a approuvé** le compte administratif et le compte de gestion du budget annexe du C.D.R.A. de l'année 2007 et **a décidé** d'affecter le résultat de la section de fonctionnement à l'apurement du déficit de la section d'investissement pour un montant de 3 707,21 euros porté au compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés, le solde, soit 3 649,38 euros, figurant au compte 002 – Excédent de fonctionnement reporté, étant précisé que ces résultats ont été repris par anticipation au budget primitif de l'année 2008.

- **a approuvé** le compte de gestion du budget annexe de la zone d'activités des Isles ainsi que celui du budget annexe du service des déchets ménagers.

- **a décidé** de placer les excédents de trésorerie sur un compte à terme auprès du comptable public et **a donné** toute délégation à Monsieur le Président à cet effet.

- **a décidé** la création de trois emplois d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet.
- **a adopté** le Programme Local de l'Habitat.
- **a décidé** d'abonder l'aide de l'A.N.A.H. pour des logements conventionnés sociaux et très sociaux par une aide forfaitaire de 5 000 euros par logement avec travaux et **a chargé** Monsieur le Président d'instruire les dossiers de demande et d'effectuer les versements correspondants.
- **a décidé** le versement d'une aide forfaitaire, au profit des communes ou des organismes agréés dans le cadre du P.A.L.D.I., par logement nouveau (création d'un nouveau logement ou remise sur le marché après réhabilitation d'un logement vacant depuis plus de 12 mois) classé en PLAI (7 000 €) ou en PLUS (5 000 €) ou répondant aux mêmes règles de plafond de ressources et de fourchette de loyer, **a précisé** que l'aide forfaitaire ainsi allouée par logement pourra être majorée de 2 000 € pour travaux d'adaptation au handicap et de 2 000 € pour les travaux en faveur des économies d'énergies et **a mandaté** Monsieur le Président pour instruire les dossiers de demande d'aides et procéder aux versements correspondants.
- **a décidé** d'adhérer à l'Agence Départementale pour le l'Information sur le Logement en Isère moyennant une cotisation annuelle fixée à 0,09 € par habitant.
- **a approuvé** l'avenant n°4 au contrat Programme de Durée à intervenir avec Eco-emballages.
- **a approuvé** le plan de financement fixant la participation de la communauté de communes aux études de définition des parades hydrauliques des ruines de Séchilienne à hauteur de 155 000 euros et **a approuvé** la convention financière correspondante tout en précisant que l'accord sur le financement des études ne préjugait pas d'une participation de la communauté de communes du Sud Grenoblois à la réalisation des travaux dont les coûts annoncés excèdent largement ses capacités financières.
- **a sollicité** l'attribution de subventions auprès du Conseil Régional Rhône-Alpes pour l'animation générale et l'animation forestière du Projet Stratégique Agricole de Développement Rural (PSADER).

Et à la majorité,

- **a désigné**, pour siéger au comité de pilotage du C.D.R.A. Alpes Sud Isère, les huit représentants suivants : Jacques NIVON, Gérard DARCUEIL, Georges CLAVERI, Françoise CLOTEAU, Bernard LE RISBE, Magdeleine FASOLA, Gilles STRAPPAZZON, Jean-Noël CAUSSE.

Successivement en fin de séance, le Conseil de Communauté,

- **a été informé** du mécontentement des communes riveraines quant aux aménagements prévus pour la sécurisation de la route nationale n° 85 entre Laffrey et Notre Dame de Mésage et **a souhaité** que la communauté de communes soit associée aux réflexions sur ce sujet.
- **a évoqué** l'ordre du jour de la prochaine réunion du C.D.R.A. Alpes Sud Isère au cours de laquelle il sera procédé à l'installation du nouveau comité de pilotage.

Norbert GRIMOUD
Président